

Commission des Grades LIGUE CÔTE D'AZUR

INFORMATIONS PASSAGES DE GRADES SAISON 2008/2009

FORMALITES D'INSCRIPTION POUR LES PASSAGES DE GRADES

Les inscriptions doivent être adressées par courrier uniquement, avec l'ensemble des pièces demandées dans le dossier de candidature un mois avant la date du passage de grades (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la LIGUE COTE D'AZUR
71-81 Rue Revel - 83000 TOULON
Téléphone : 04 94 23 36 39 - 08.75.30.48.62



Pour le bon déroulement de l'examen, et conformément au nouveau règlement des grades tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra être accepté ; Seuls les candidats et les membres du jury seront admis dans les salles d'examen.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

Le dossier comprend les pièces suivantes ; ce dossier permet de vérifier au préalable la conformité de la demande d'inscription.

- La feuille d'inscription individuelle 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} dan correctement remplie et signée
- La photocopie du passeport sportif en cours de validité (valable 8 ans) :
 - ✓ Photocopie de la page identité du candidat(e)



- ✓ photocopie de la page d'authentification des grades du passeport sportif fédéral ou du carnet de grades (ceinture marron depuis un an)

GRADES
délivrés par le professeur du club

Grades	Signature (non lisible) de l'enseignant qui délivre le grade	Date d'obtention
1 ^{er} KYU		
5 ^e KYU		
6 ^e KYU		

DAN ET GRADES
Délivrés et authentifiés par la Commission Spécialisée
des Dan et Grades Equivalents de la F.F.Karaté
(conformément à la loi du 13 juin 1999 n° 99-493)

Grades	Date d'obtention	Le Directeur Technique National	Le Président Fédéral
C.N. 10 ^e Dan			
C.N. 9 ^e Dan			
C.N. 8 ^e Dan			
C.N. 7 ^e Dan			
C.N. 6 ^e Dan			
C.N. 5 ^e Dan			
C.N. 4 ^e Dan			
C.N. 3 ^e Dan			
C.N. 2 ^e Dan			
C.N. 1 ^{er} Dan			

Etre
ceinture
marron
depuis un
an

Délai
nécessaire
entre les
grades

- ✓ de la page licences avec le délai nécessaire pour le grade présenté

TIMBRE DE LICENCE

CERTIFICAT MÉDICAL

Je, soussigné M. _____, représentant légal, autorise l'enfant _____ à participer aux compétitions de karaté pour la saison 20...-20... ainsi que la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les manifestations.

Fait le _____ Signature _____

TIMBRE DE LICENCE

CERTIFICAT MÉDICAL

Je, soussigné M. _____, représentant légal, autorise l'enfant _____ à participer aux compétitions de karaté pour la saison 20...-20... ainsi que la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les manifestations.

Fait le _____ Signature _____

Si le certificat médical est noté inutile de la fournir en format papier

Joindre le nombre de licences demandées dont celles de l'année en cours

- Une enveloppe au format A5 (demi format A4), affranchie au tarif lettre (0.54 €) en vigueur à l'adresse du candidat pour l'envoi de la convocation.
- Une enveloppe au format A4, affranchie à 1.86 € à l'adresse du candidat pour l'envoi du diplôme, carte et passeport.
- Pensez à porter votre carte d'identité***

« En cas d'envoi tardif, le dossier est automatiquement inscrit à la session suivante, sous réserve que la session suivante soit de la même saison. Le dossier de candidature doit être conforme au dossier de candidature type établi par le bureau de la CSDGE. » page 13 du règlement fédéral.

Le délai de 30 jours est nécessaire pour la bonne organisation du passage de grades : respect des délais de convocation des juges et des candidats, répartition par tableau et catégorie d'âge. Il n'est plus envisageable de ne pas respecter les délais lors de l'organisation des 8 passages de grades de la LIGUE COTE D'AZUR. Par ailleurs, le secrétariat de Ligue ne peut pas passer son temps à récupérer les innombrables pièces manquantes lors des inscriptions.

Une convocation individuelle sera envoyée avec le programme et les horaires grâce à l'enveloppe fournie dans le dossier.

Le dossier de candidature n'est valable que pour un seul et unique examen. En conséquence, les candidats ayant obtenu une ou deux U.V lors de l'examen précédent devront reconstituer leur dossier.

Seuls les candidats et les membres du jury seront admis dans les salles d'examen.

COMMISSION DES GRADES - LIGUE COTE D'AZUR